

Le doublage québécois : reflet de l'usage langagier ou autre chose?

Kristin Reinke

Résumé :

Dans le domaine de la traduction audiovisuelle, le « double doublage » de films étrangers dans une même langue cible constitue un phénomène particulier. Dans la francophonie, ce sont le Québec et la France qui offrent souvent chacun leurs propres doublages pour les mêmes films. Des mesures protectionnistes déjà anciennes chez les Français et une volonté du Gouvernement québécois de voir paraître en salle une version française au même moment que la version originale expliquent en partie la situation. L'industrie du doublage québécois justifie aussi ses doublages en faisant valoir la singularité de son public cible qui préférerait écouter les films doublés dans une langue avec laquelle il est à l'aise. Or, contre toute attente, cette langue s'aligne sur le français international. Cette présentation est basée sur l'analyse des versions française et québécoise de deux films américains. Il s'agira de dresser les portraits linguistiques des deux langues de doublage, particulièrement de la version québécoise. Nous tentons ensuite d'expliquer, en nous situant dans une perspective sociologique de la traduction, pourquoi les traducteurs doubleurs québécois ont fait le choix d'une langue qui s'écarte des usages réels des Québécois. Nous faisons valoir que ce choix du doubleur et de son client obéit non seulement à un désir de vendre les doublages dans d'autres pays francophones, mais aussi à une autre finalité : celle de ne pas heurter la sensibilité linguistique des Québécois.